

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 029-21

Le 16 février 2021

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Teranga Gold Corporation (TGZ)
Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer qu'Endeavour Mining Corporation (« Endeavour ») (TSX : EDV) et Teranga Gold Corporation (« Teranga ») (TSX : TGZ; OTCQX : TGPDF) ont annoncé le 12 février 2021, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires de Teranga recevront 0,47 action de Endeavour Mining Corporation pour chaque action ordinaire de Teranga échangée.

Les actions ordinaires de Teranga Gold Corporation seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 16 février 2021.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC toutes les options sur TGZ seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** le 17 février 2021
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** TGZ deviendra EDV2
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 47 actions ordinaires d'Endeavour Mining Inc.
- **PRIX DE LEVÉE:** Inchangé
- **NOUVEAU CUSIP:** G3040R 15 8

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options TGZ seront transférées à la classe d'options EDV2 qui constitue le nouveau livrable.

Teranga Gold Corporation		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
9,00 \$	TGZ	EDV2
9,50 \$	TGZ	EDV2
10,00 \$	TGZ	EDV2
10,50 \$	TGZ	EDV2
11,00 \$	TGZ	EDV2
11,50 \$	TGZ	EDV2
12,00 \$	TGZ	EDV2
12,50 \$	TGZ	EDV2
13,00 \$	TGZ	EDV2
13,50 \$	TGZ	EDV2
14,00 \$	TGZ	EDV2
14,50 \$	TGZ	EDV2
15,00 \$	TGZ	EDV2
15,50 \$	TGZ	EDV2
16,00 \$	TGZ	EDV2
16,50 \$	TGZ	EDV2
17,00 \$	TGZ	EDV2
18,00 \$	TGZ	EDV2
20,00 \$	TGZ	EDV2

Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza

Directeur, opérations de négociation des produits dérivés